****

**Communiqué**

**Conakry le 03 juin 2021 :** Plusieurs médias ont rapporté l’interpellation d’Alpha Diallo, Président de l’Association des Blogueurs de Guinée (ABLOGUI), ce mercredi 02 juin 2021.

Nous informons que cette arrestation fait suite à un contrôle de la police routière alors qu’il se trouvait dans la circulation à Sonfonia (dans la banlieue de Conakry) en provenance de N’zérékoré où il effectuait une mission de l’ABLOGUI.

La police a procédé au contrôle des pièces d’Alpha et les papiers de sa voiture qui étaient tous au complet et en règle. Après cette vérification, l’agente de police qui cherchait à établir une contravention a allégué que les vitres de sa voiture « sont teintées » ou fumées. Lorsque l’agente de police a voulu lui infliger une amende au motif que les vitres de la voitures sont teintées, Alpha a réagi pour lui faire remarquer que les vitres sont tout à fait normales et qu’elle pouvait se rapprocher de la voiture pour le constater.

Devant ce refus de payer une contravention qui n’a pas été établie, s’en est suivie une dispute. En honnête citoyen, Alpha a suivi l’agente de police pour aller s’expliquer au commissariat de Sonfonia dans l'espoir de prouver qu’il n’a pas commis de contravention.

Aussitôt arrivé au commissariat l’agente de police a donné l’ordre de le mettre en prison. Pendant que Alpha cherche à s'expliquer, des policiers présents l’ont roué de coups. C’est ainsi qu’il a été violenté et placé en garde à vue au commissariat central de Sonfonia.

ABLOGUI a alerté son avocat qui s’est rendu au commissariat pour le libérer mais en vain. Il a donc passé la nuit en garde à vue et il n’est toujours pas libéré.

Nous sommes surpris et inquiets de constater que des disputes liées à une contravention qui n’a d’ailleurs pas été établie soit transformée à une accusation ***"d'outrage à agent".*** Or pendant toute l'altercation, il n'a tenu aucun propos discourtois à l'endroit de la police. Il a simplement refusé de payer une amende qu’on voulait injustement lui infliger.

Nous apprenons également ce matin que le président de l'ABLOGUI sera maintenu en garde à vue et pourrait être déféré devant un procureur ce jeudi 03 juin 2021.

ABLOGUI salue la solidarité des médias, des activistes ainsi que de la mobilisation des avocats pour assister notre Président.

En attendant que M. Diallo soit libéré, nous demandons le strict respect de ses droits.

L’ABLOGUI continuera à informer l’opinion publique de la suite de ce malheureux incident.